

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 26 septembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la Grande Ourse à Saint-Agathon le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; MOZER Florence ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Marie-Yannick ; PULLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane	à CHAPPE Fanny
BURLLOT Gilbert	à TALOC Bruno
DUMAIL Michel	à GOUAULT Jacky
KERHERVE Guy	à GOUDALLIER Benoît
LE GOFF Philippe	à LE GAOUYAT Samuel
LE GOFF Yannick	à MOURET Patricia
LOZAC'H Claude	à LE MEAUX Vincent
ZIEGLER Evelyne	à LE LAY Tugdual

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; ECHEVEST Yannick ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUEROU Annie ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	08
Absents	19

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 20 septembre 2023

DEL2023-09-174 **BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE**
EXTENSION DE L'OBJET ET TRANSFERT D'IMMOBILISATIONS

Vu les articles L.224-1 et L.3241-4 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu l'article 256 B du Code Général des Impôts;

Vu l'instruction comptable spécifique L4, applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Considérant qu'un établissement public de coopération intercommunal a pour obligation de recourir à un budget distinct du budget principal pour le suivi de la vente d'électricité, qui constitue un service public industriel et commercial (SPIC) ;

Considérant que si Guingamp-Paimpol Agglomération a bien mis en place un budget annexe spécifique de suivi des panneaux photovoltaïques installés sur le toit du site administratif de CALLAC, l'objet de ce présent budget annexe n'intégrait pas l'ensemble des panneaux photovoltaïques gérés par l'agglomération, et qu'il y a donc lieu de régulariser la situation à la fois en modifiant l'objet du présent budget annexe, et en transférant les immobilisations suivantes qui se correspondent à des installations de production d'énergie photovoltaïque ;

Lieu	Budget	Num. Immobilisation	Num. inventaire	Libellé	Valeur nette comptable au 16-09-2023	Date d'acquisition	Commentaires
Panneau Atelier relais ZA Kerguiniou Callac	ATELIERS RELAIS ET HOTELS D'ENT. - 05008	4118	CA_ATELIER-2011	TRAVAUX ATELIER EN 2011	13 715,18 €	31/12/2011	L'immobilisation 4118 est une immo globale pour tout l'Atelier relais, il y a lieu de transférer uniquement le panneau pour un montant de 13.715,18 €
Panneau Gymnase Plésidy	BUDGET PRINCIPAL 05000	243	BB_SDS	GYMNASE PLESIDY GYSP	118 383,03 €	26/04/2012	L'immobilisation 243 est une immo globale pour tout le gymnase, il y a lieu de transférer uniquement les panneaux pour un montant de 118 383,03 €
Panneau Usine eau Yvias	EAU - 05001	2023-EAU-0010	2023-EAU-0010	RACCORDEMENT PANNEAUX SOLAIRES	163,22 €	22/03/2023	
		2020-EAUDSP-0026	2020-EAUDSP-0026	MARCHE 2019083 -USINE MOULIN BESCOND YVIAS	50 700,00 €	18/05/2020	L'immobilisation 2020-EAUDSP-0026 est une immo globale pour toute l'usine d'eau d'Yvias, il y a lieu de transférer uniquement les panneaux pour un montant de 50 700 €

Considérant qu'il apparaît opportun de modifier encore plus largement l'objet du présent budget annexe Photovoltaïque afin qu'il puisse à l'avenir permettre la vente de production d'énergie non seulement par énergie photovoltaïque, mais également par d'autres énergies - méthanisation, éolien, géothermie, etc...

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité décide :

- **D'étendre l'objet initial du budget annexe Photovoltaïque à l'ensemble des énergies renouvelables ;**
- **De modifier la dénomination du budget annexe Photovoltaïque, qui sera désormais dénommé Budget annexe ENERGIES RENOUVELABLES ;**

- De transférer les immobilisations correspondant à des installations photovoltaïques de Guingamp-Paimpol Agglomération portées à ce jour par le budget principal de l'agglomération ou d'autres budgets annexes sur le budget annexe ENERGIES RENEUVELABLES, ainsi que l'ensemble des ventes d'électricité qui y sont associées.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Michel LE CALVEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Le Calvez", with a long horizontal line extending to the right.